



Fiche d'information

Année scolaire 2009-2010
À l'intention du personnel, des
élèves et des parents

Ensemble, engagés vers la réussite!

Prévention – Grippe A (H1N1)

La Commission scolaire des Trois-Lacs a à coeur la santé de son personnel, de ses élèves et de leur famille. C'est pourquoi nous prenons au sérieux l'arrivée du virus de la grippe A (H1N1) dans la province, voire sur notre territoire. Actuellement, il n'y a pas lieu de s'alarmer, mais il importe de prendre certaines précautions par mesure de prévention. Le **lavage des mains** avec de l'eau et du savon s'avère un moyen simple pour réduire la propagation du virus. Il est également recommandé de **tousser ou d'éternuer** dans le pli du coude ou le haut de l'épaule plutôt que dans ses mains. Ces pratiques d'hygiène sont aussi efficaces pour la prévention de nombreuses autres infections.

Dans le cas d'une épidémie anticipée, la Commission scolaire des Trois-Lacs mettra en oeuvre son plan d'intervention visant dans un premier temps, une veille active de l'évolution de la pandémie au Québec. Notre organisation se fera un devoir de vous communiquer toute information pertinente sur ce sujet. C'est pourquoi nous vous invitons à consulter régulièrement le site Web de la Commission scolaire à l'adresse www.cstroislacs.qc.ca dans la section « Communiqués ».

Si une forte propagation de personne à personne devait survenir, des établissements d'enseignement pourraient être exceptionnellement fermés. Cette décision serait alors prise de façon concertée par les autorités régionales de la santé publique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les organisations régionales de sécurité civile concernées, compte tenu des impacts sociaux et économiques qu'ils comportent. Seul un avis provenant des autorités précédemment mentionnées pourra provoquer la fermeture d'un établissement. C'est toutefois la Direction générale de la Commission scolaire des Trois-Lacs qui confirmera cette fermeture auprès des établissements concernés.

Advenant le cas d'une fermeture temporaire d'un service ou d'une école, vous en serez informés par l'entremise des principales stations de radio, dont la station de radio locale, CJVD (100,1 FM), desservant le territoire. L'information paraîtra également sur la bande déroulante de notre site Web et un message vocal particulier sera diffusé aux personnes appelant la Commission scolaire au 514 477-7000 ou au 450 267-3700 (Soulanges – sans frais).

Pour tout renseignement général concernant l'influenza A (H1N1) et pour en savoir plus sur les symptômes et les moyens de prévention, communiquez avec Services Québec au 1 877 644-4545, ou consultez le site Internet de Pandémie Québec à l'adresse www.pandemiequebec.gouv.qc.ca.

Source : Service du secrétariat général et des communications
2009-08-17